

## PROTCOLE SANITAIRE LORS DE LA COMPETITION A HUIS CLOS DU 30 AVRIL AU 2 MAI 2021

**Cavaliers Professionnels** ou inscrit sur la liste des Athlètes de haut niveau : Disposant d'un SIRET pour les activités équestres. Une licence PRO ne vous classe pas automatiquement dans cette catégorie **sont autorisés**.

**Cavaliers Amateurs** : Tout sportif ne disposant pas d'un numéro de SIRET et pratiquant l'équitation en compétition pour son loisir. **Ne sont pas autorisés à participer**

### Autres acteurs du sport :

**Entraîneur** : Disposant d'un SIRET pour l'encadrement des activités équestres.

**Officiels de Compétition de la FFE** : Ces officiels sont présents sur l'avant programme du concours et sont considérés comme des professionnels

**Groom** : Les grooms sont des professionnels salariés ou disposant d'un Siret pour cette activité à hauteur des règles suivantes :

- Pour un cavalier montant moins de 3 chevaux : 1 autorisation d'accès au terrain de concours
- Pour un cavalier montant moins de 5 chevaux : 2 autorisations d'accès au terrain de concours
- Pour un cavalier montant 5 à 10 chevaux : 3 autorisations d'accès au terrain de concours
- Pour un cavalier montant de plus de 10 chevaux : 4 autorisations d'accès au terrain de concours

**Les autorisations d'accès seront à envoyer par mail à Emilie : [e.chausson@picdeauville.com](mailto:e.chausson@picdeauville.com) avant le jeudi 29 avril à midi.**

Aucune personne ne sera acceptée sans avoir fait les démarches d'envois des justificatifs au préalable. A l'entrée du site, lors de votre arrivée, ces justificatifs vous seront également demandés.

Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des participants sauf pour les cavaliers lorsqu'ils sont à cheval. Il est demandé à chacun de quitter le concours dès la fin de son/ses épreuves.

**Les autres publics ne sont pas autorisés la compétition est faite strictement à HUIS CLOS.**

### Accès au site

Ecuries / Carrières Extérieures / Parking Journée et Boxes :

L'entrée des chevaux se fait par l'entrée de service de 06h30 à 20h00 via le portail vert.

Un parking à l'entrée principale du Pôle sera mis à disposition pour les véhicules légers des propriétaires, cavaliers, staff du Pôle ainsi que les intervenants.

### Organisation – Compétition

Les boxes seront disponibles du jeudi 29 avril 17h00 au dimanche soir 2 mai après les épreuves.

Les horaires des journées de compétitions seront compris entre 08h00 et 20h00 au plus tard.

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE SUR L'INTEGRALITE DI SITE. LE NON-RESPECT DES REGLES ENTRAINERA L'EXCLUSION DU CONCOURS SANS AUCUN REMBOURSEMENT.**

## Fonctionnement des Epreuves

- **Reconnaissance** :

Elles seront accessibles uniquement aux professionnels engagés dans l'épreuves. La distanciation sociale est indispensable. Les regroupements sont possibles au maximum pour 6 personnes. Veillez à laisser au moins 1 mètre entre chaque groupe.

- **Paddock** :

Une seule personne est autorisée par cavalier à mettre des barres, et donc à rentrer dans le paddock.

- **Jury** :

L'accès au jury est au maximum à proscrire ; les changements de cavaliers ou de chevaux peuvent être fait par mail ou téléphone auprès d'Emilie : [e.chausson@picdeauville.com](mailto:e.chausson@picdeauville.com)

- **Remise des Prix** :

Du fait de la situation du huis clos, donc pas de public, et afin de lutter contre les regroupements, seuls les 3 premiers cavaliers de chaque épreuve seront appelés aux différentes remises des prix, qui auront lieu à pied.

## Restauration

Une Vente à emporter sera installée de vendredi matin 07h30 à la fin des épreuves, et ce jusqu'à dimanche soir ; dans le respect des règles des gestes barrières :

- Port du masque obligatoire
- Mise à disposition des distributeurs de gel hydroalcoolique
- Interdiction de consommer debout à l'intérieur de la VAE.

## Justificatif de déplacement

Le Pôle International du Cheval vous délivrera une attestation de présence sur la manifestation afin de la joindre à votre attestation professionnelle ou attestation d'employeur.

Pensez également à faire votre attestation de déplacement lors de votre départ.

## Rhino

Avant le départ en concours, prendre la température des chevaux avant le transport.

Pour les chevaux présents à la journée, non hébergés en boxe, imprimer la fiche de température spécifique ci-jointe. Chaque jour la fiche de température devra être donnée avant de repartir à l'organisateur.

Pour les chevaux hébergés en boxes sur le site du Pôle, une fiche de température, sera fixée sur la porte de chaque boxe, le responsable du cheval devra la compléter.